



AMÉNAGEMENT & VOIRIE

Plan de viabilité hivernale 2025-2026

Limoges Métropole a activé son plan de viabilité hivernale. Il rassemble toutes les opérations menées en cas d'épisode neigeux pour vous permettre de vaquer à vos occupations en limitant les perturbations et en vous assurant une continuité de circulation. Retrouvez dans cet article tous les détails de ce dispositif.

Publié le 20 Novembre 2025

Sur le territoire de la ville de Limoges, de Condat-sur-Vienne et du Palais-sur-Vienne

Depuis le 17 novembre 2025, les services de Limoges Métropole sont en alerte et ont activé le **dispositif de viabilité hivernale 2025-2026**. Jusqu'au **16 mars 2026**, une **astreinte permanente** est activée pour déclencher **toutes interventions liées aux phénomènes climatiques hivernaux : pluie, neige, verglas ou tempête**.

- **En journée, l'ensemble des agents de la direction de la propreté urbaine et maintenance voirie de Limoges Métropole est susceptible d'intervenir** pour ce service de viabilité hivernale.
- **La nuit (de 20h00 à 8h00), le week-end ou les jours fériés**, une équipe de **15 agents** sera en astreinte Viabilité Hivernale.

En cas d'alerte, et après signalement par le patrouilleur d'astreinte, les équipes seront ainsi en mesure d'intervenir rapidement grâce **aux 6 unités de déneigement (camion poids lourds avec lame de déneigement et saleuse) et aux 6 tracteurs équipés** dont elles disposent afin de réaliser les opérations de salage et de déneigement.

L'intégralité du réseau ne pouvant être traitée simultanément, l'intérêt collectif est privilégié. **Aussi, les grands axes structurants, les voies d'accès aux services de secours et les axes empruntés par les transports en commun seront pris en compte en priorité.**

Les circuits prioritaires (272 km de voies) sont :

- > Le boulevard extérieur direction Vanteaux ;
- > Le boulevard extérieur direction Les Casseaux ;
- > Le CHU ;
- > La Clinique Chénieux ;
- > La Clinique des Emailleurs ;
- > Le secteur Nord par la rue Aristide Briand | Secteur Nord – Le Palais-sur-Vienne ;
- > Les voies pénétrantes du boulevard extérieur vers le centre-ville ;
- > Le secteur nord par la rue de Bellac ;
- > Le secteur ouest de l'avenue de Landouge - Accès Condat-sur-Vienne -et accès Le Palais-sur-Vienne

Les circuits secondaires (156 km de voies) sont :

- > ZI nord – Beaune ;
- > Landouge - Bellegarde ;
- > Zup – Bas de Landouge ;
- > Grand Treuil – Bastide - Champ de Juillet ;
- > Beaubreuil – Z.I.N. – Le Palais-sur-Vienne ;
- > Du Vigenal à François Perrin ;
- > Le secteur Sud.

Afin de permettre aux équipes de déneigement d'intervenir rapidement sur ces secteurs, **Limoges Métropole rappelle aux automobilistes qu'ils sont invités, dans la mesure du possible, en cas de fortes chutes de neige, à différer leurs déplacements afin de permettre aux équipes de la voirie d'intervenir dans de bonnes conditions.** Par ailleurs, il est également mis à la disposition des riverains des bacs de sel pour leur permettre, en cas de neige, de saler leurs rues et leurs trottoirs. Plus de 190 bacs à sel sont prévus cette année, mis sur l'ensemble du territoire de Limoges Métropole et seront régulièrement réapprovisionnés par les agents de la direction de la propreté urbaine et maintenance voirie.

Sur le territoire des autres communes membres de Limoges Métropole

Limoges Métropole assure **la mise à disposition des ressources matérielles (unité de salage, sel et bacs à sel) sur les communes membres** pour la réalisation des interventions de Viabilité Hivernale.
